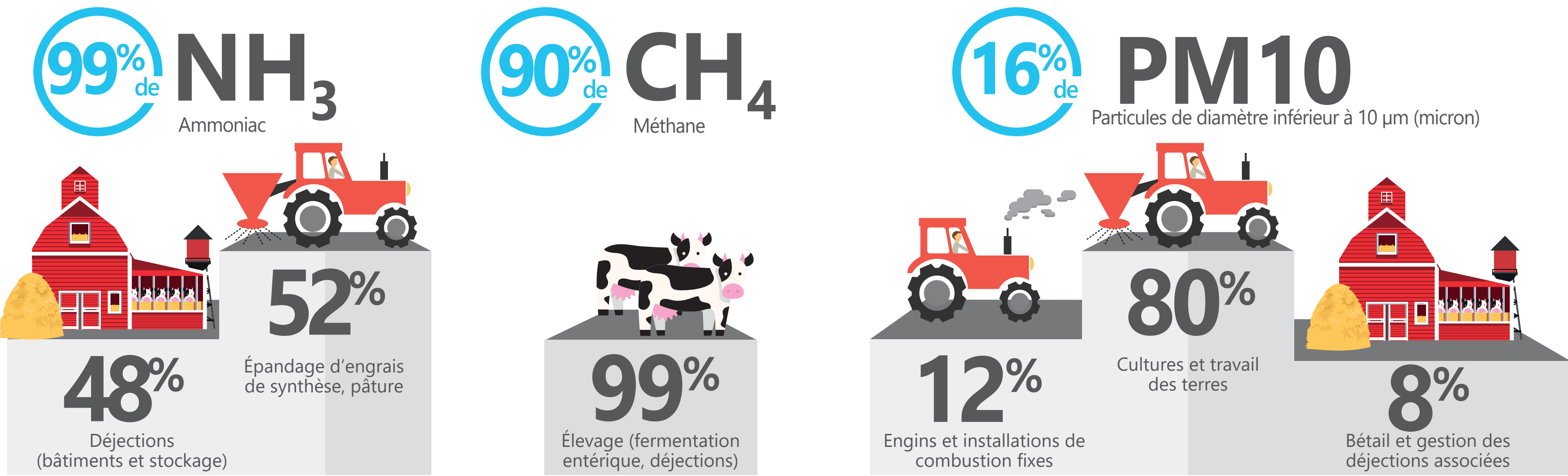
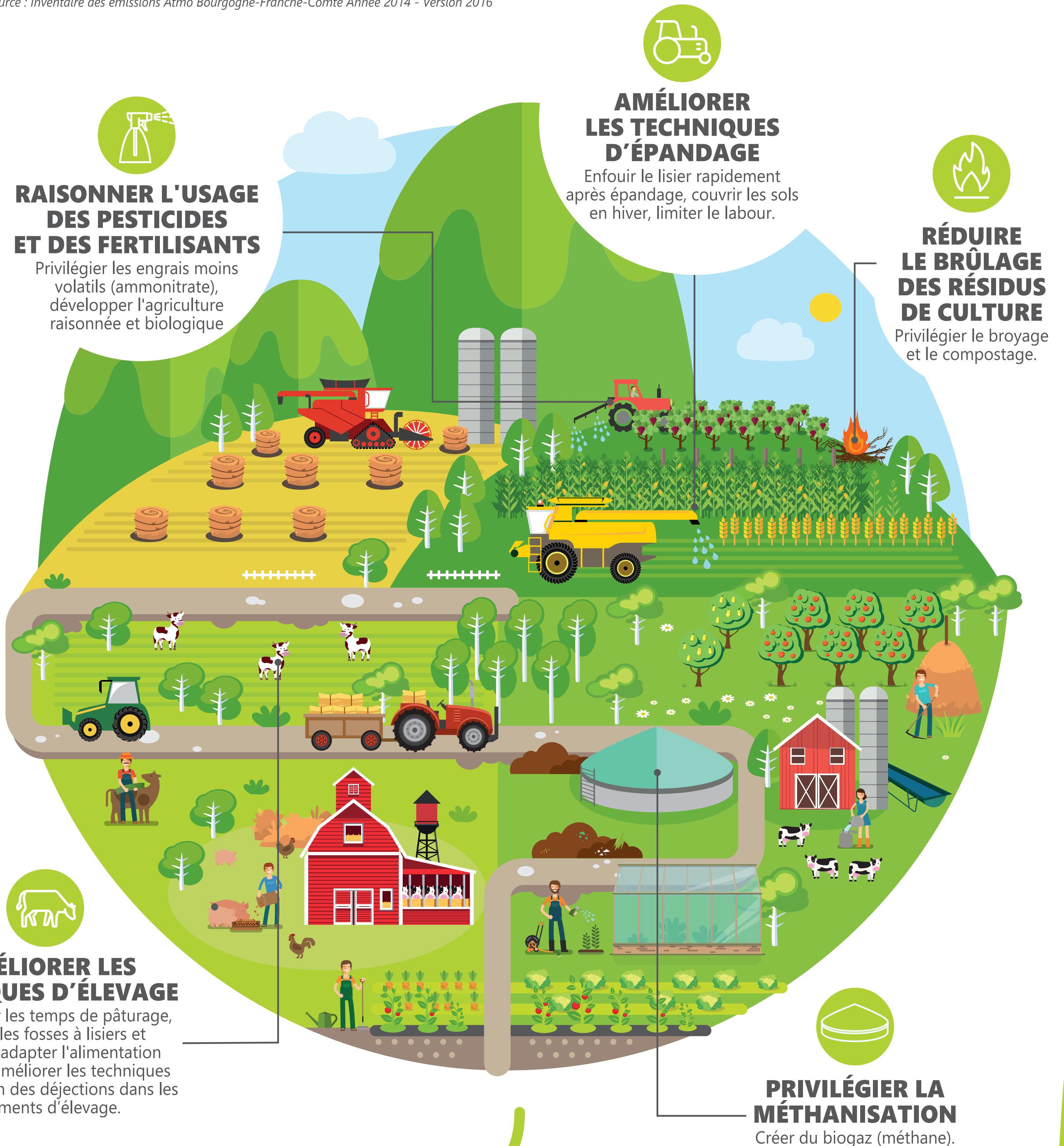


Agir sur l'agriculture

Les activités agricoles, culture et élevage, contribuent aux émissions de gaz à effet de serre et de certains polluants atmosphériques tels que les particules et les pesticides. Réciproquement, à cause de l'ozone, l'agriculture subit les effets de la pollution atmosphérique avec jusqu'à 20% de pertes sur le rendement des cultures (source : Primequal). En Bourgogne-Franche-Comté, le secteur agricole est à l'origine de :



Source : Inventaire des émissions Atmo Bourgogne-Franche-Comté Année 2014 - Version 2016



Le saviez-vous ?

L'agriculture est le principal utilisateur de pesticides en France : plus de 90% des ventes de produits phytosanitaires proviennent du secteur agricole*. L'usage par l'État et les collectivités est interdit depuis janvier 2017, ainsi que pour les particuliers depuis janvier 2019 (vente, usage, détention).

* Source : DRAAF, DREAL, Chambre Régionale d'Agriculture Bourgogne-Franche-Comté, Diagnostic de situation au regard de l'usage des produits phytopharmaceutiques en Bourgogne-Franche-Comté, 2015